ERASMUS SMALL CAP EUROPE

Rapport annuel au 31 Mars 2026

Société de gestion : ERASMUS GESTION

Siège social : 39 Rue Marbeuf 75008 PARIS

Dépositaire : BNP PARIBAS SA

Publication des prix d'émissions et de rachats : tenue à disposition des porteurs de parts chez la société de gestion

Sommaire

Rapport de gestion

Politique d'investissement 4

Comptes annuels

Bilan actif 15

Bilan passif 16

Compte de résultat 17

Comptes annuels - Annexe

Stratégie d'investissement 19

Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices 20

Règles et méthodes comptables 23

Evolution des capitaux propres 28

Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice 29

Ventilation de l'actif net par nature de parts 30

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles) 31

Exposition sur le marché des obligations convertibles 32

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux 33

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle 34

Exposition directe sur le marché des devises 35

Exposition directe aux marchés de crédit 36

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie 37

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion 38

Créances et dettes : ventilation par nature 39

Frais de gestion, autres frais et charges 40

Engagements reçus et donnés 41

Autres informations 42

Détermination et ventilation des sommes distribuables 43

Inventaire 49

Inventaire des opérations à terme de devises 52

Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) 53

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part 55

Synthèse de l'inventaire 56

RAPPORT DE GESTION

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Deloitte & Associés.

COMMENTAIRE DE GESTION

Un contexte macroéconomique dominé par la volatilité et les ruptures géopolitiques

L'exercice 2025-2026 restera marqué avant tout par une volatilité de marché inhabituellement élevée, alimentée par trois sources de perturbation majeures.

La politique commerciale américaine a d'abord constitué le fil directeur de l'année. Le « Jour de la Libération » du 2 avril 2025 a déclenché l'onde de choc initiale, avec l'instauration de droits de douane minimaux de 10 % sur l'ensemble des importations américaines, assortis de taux « réciproques » pouvant atteindre 50 % pour certains partenaires, portant les tarifs douaniers américains moyens à leur plus haut niveau depuis les années 1930. Si un accord provisoire a été trouvé avec l'Union européenne à l'été 2025, les menaces répétées de Washington ont maintenu les marchés sous tension permanente jusqu'à la clôture de l'exercice, entretenant une prime de risque géopolitique que les investisseurs ont eu du mal à calibrer.

En février 2026, un second choc est venu percuter les marchés, d'une nature différente. En l'espace de deux jours, 285 milliards de dollars se sont évaporés des valeurs logicielles mondiales — le marché intégrant brutalement la possibilité que les agents d'intelligence artificielle allaient fondamentalement remettre en cause le modèle économique du SaaS traditionnel. Cet épisode a frappé indistinctement l'ensemble du secteur, y compris des dossiers dont l'exposition à cette disruption restait, selon nous, très limitée.

Enfin, le troisième choc a été géopolitique. Les tensions au Moyen-Orient, avec en point d'orgue l'attaque israélo-américaine sur l'Iran lancée fin février, avec en toile de fonds les incertitudes autour de l'Ukraine ont provoqué des phases récurrentes d'aversion au risque, sans qu'aucune résolution ne se dessine clairement.

Dans ce contexte de pressions extérieures multiples, l'Europe a paradoxalement montré davantage de cohésion que par le passé. Face aux provocations américaines sur le Groenland, les États membres ont fait front commun ; et les différents plans (ReArm Europe, plan allemand, loi d'accélération industrielle…) traduit une volonté inédite de réduire les dépendances stratégiques, qu'il s'agisse de la défense ou des infrastructures industrielles critiques. Cette dynamique de souveraineté nous semble prometteuse : comparable dans l'esprit, quoique plus mesurée dans l'exécution, aux politiques industrielles chinoises ou américaines, elle constitue un potentiel point de bascule que nous surveillerons de près.

Les Smalls Caps : en progression, mais le retard reste important

Les Small Caps n'ont pas à rougir de leur performance sur la période, avec une hausse à deux chiffres, malgré le contexte. Cependant, elles ont une nouvelle fois légèrement sous performé les grandes capitalisations, pour la cinquième année consécutive, un record.

La décote de valorisation s'est accentuée : les Small Caps se négocient avec une décote d'environ 10 % par rapport aux Large Caps, une opportunité rare, alors qu'historiquement elles bénéficiaient d'une prime moyenne d'environ 15 % sur vingt ans.

Dans ce contexte, l'indice de référence du fonds a progressé de +10,56 %. Erasmus Small Cap Europe affiche une performance nette de +9,33 % pour la Part R, +10,65 % pour la Part I et +10,43 % pour la Part E, revenant donc dans le sillage de son indicateur après l'exercice difficile de l'an passé.

Les facteurs qui ont pesé sur la performance relative

Notre sous-exposition structurelle aux valeurs bancaires et aux services financiers a de nouveau constitué un frein. Ce secteur, porté par l'environnement de taux et par la bonne tenue de l'activité de crédit en Europe, a significativement surperformé. Nous continuons à considérer que ces activités ne répondent pas à nos critères de qualité, mais il convient d'en reconnaître le coût en performance relative sur l'exercice.

Par ailleurs, notre exposition aux valeurs logicielles a été pénalisée lors de l'épisode de février 2026. La crainte d'une disruption accélérée du secteur SaaS par l'intelligence artificielle a entraîné des corrections violentes et indiscriminées sur l'ensemble du segment, sans distinction de la qualité des modèles économiques sous-jacents. Nous avons maintenu nos convictions sur les dossiers que nous jugeons structurellement solides.

Les contributions notables

Côté positif, plusieurs positions ont illustré la pertinence de notre approche qualité sur des mégatendances de long terme.

Elmos Semiconductor (+147 %, +4 % de contribution) a été l'un des grands vainqueurs de l'exercice. Le groupe, spécialiste des semi-conducteurs à destination du marché auto, a réalisé un nouvel exercice en belle croissance, tout en améliorant significativement sa génération de trésorerie grâce à la mise en place de son modèle Fabless, sans usine. Surtout, son agilité lui a permis de gagner des parts de marché significatives et de réaliser une excellente performance dans un contexte de marché automobile temporairement difficile. Elmos bénéficie directement de l'électrification et des systèmes d'aide à la conduite : des tendances de fond qui restent intactes.

Pfisterer Holding (+157 %, +1,75 % de contribution) a bénéficié à plein de l'accélération des investissements dans les infrastructures électriques, à la fois pour la transition énergétique et pour les data centers liés à l'IA. Le chiffre d'affaires a progressé de 17,4 % à près de 450 millions d'euros, avec un EBITDA en hausse de plus de 24 %, et un carnet de commandes en croissance de plus de 46 %. Ce dossier illustre exactement le type de valeur industrielle de niche, exposée à des tendances structurelles puissantes, que nous cherchons à identifier.

Trigano (+36 %, +1,70 % de contribution) a profité d'un rebond de ses volumes après une période d'ajustement des stocks. Le groupe a renoué avec la croissance sur son premier trimestre 2025-2026, avec des livraisons de camping-cars en hausse de 7 %, signe de normalisation des réseaux de distribution. Le titre, fortement décoté après deux exercices de destockage, retrouve une trajectoire plus en ligne avec la valeur intrinsèque du groupe.

Les déceptions

Qt Group (-57 %, -1,32 % de contribution, position cédée) a connu une dégradation opérationnelle profonde. Les revenus trimestriels ont chuté de près de 40 % en neuf mois, de 68 millions d'euros au quatrième trimestre 2024 à seulement 40 millions d'euros au troisième trimestre 2025, signalant un coup d'arrêt net des commandes industrielles. Confronté à la réduction de la taille des contrats et à un marché de l'embarqué sous pression, nous avons décidé de solder la position, estimant que la visibilité sur un redressement avait trop diminué.

VusionGroup (-44 %, -0,85 % de contribution) a subi de plein fouet l'épisode de février sur le secteur logiciel et SaaS, malgré un modèle économique axé sur l'étiquetage électronique en grande distribution, assez éloigné du cœur de la disruption IA. Nous considérons que la correction a été excessive et conservons notre conviction sur cette valeur.

Bilendi (-32 %, -0,77 % de contribution) a pâti d'un environnement difficile dans le secteur des études de marché digitales, avec une croissance organique qui a tardé à se matérialiser. Nous surveillons attentivement l'exécution opérationnelle du groupe dans les prochains trimestres.

Positionnement et perspectives

Au terme d'un exercice où nous avons retrouvé le sillage de notre indicateur, notre conviction sur l'approche qualité est plus forte que jamais. Notre portefeuille est positionné sur des entreprises exposées à des mégatendances séculaires — transition énergétique, infrastructure numérique, économie régionale européenne — avec des bilans solides et des positions compétitives défendables. Dans un contexte de réorientation progressive des flux vers l'Europe et de valorisations toujours attractives sur le segment des Small Caps, nous sommes confiants dans la capacité du fonds à délivrer une performance supérieure à ses indices de référence au cours des prochains exercices.

Changements intervenus au cours de l'exercice

Changement d'adresse : 39 Rue Marbeuf 75008 PARIS a la place de 14 rue de Marignan 75008 PARIS

PERFORMANCES DE L'OPC

Les performances passées de préjugent pas des performances futures.

Performance nette du 31/03/2025 au 31/03/2026	
Erasmus Small Cap Europe Part R	+9.33 %
Erasmus Small Cap Europe Part I	+10.65 %
Erasmus Small Cap Europe Part E	+10.43 %
Indicateur de référence*	+10.56 %

*Indicateur de référence : du 31/03/2025 au 30/06/2025 : STOXX Europe ex UK Small Cap MSCI EMU Small Cap
du 01/07/2025 au 31/03/2026 : MSCI Europe ex UK Small Cap Daily Net Total Return EUR.

PRINCIPAUX MOUVEMENT INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

Trade Dat	Name	Currency	ISIN	Sid	Quantity	Price	Gross Amount
2025-07-15	THEON INTERNATIONAL PLC	EUR	CY0200751713	Sell	-53184,00	31,3198	1 665 712,24
2026-01-29	Ferrari Group PLC	EUR	GB00BN0VZ646	Sell	-111179,00	10,25	1 139 584,75
2025-07-25	MELEXIS NV	EUR	BE0165385973	Sell	-16000,00	66,7126	1 067 401,60
2026-01-21	SIDETRADE	EUR	FR0010202606	Sell	-5086,00	206,2155	1 048 812,03
2025-12-09	ELMOS SEMICONDUCTOR SE	EUR	DE0005677108	Sell	-10000,00	101,4798	1 014 798,00
2025-08-20	VERALLIA	EUR	FR0013447729	Sell	-35347,00	28,30	1 000 320,10
2025-06-04	Smid Croissance Europe - Part F	EUR	FR001400E755	Sell	-9600,00	101,96	978 816,00
2026-01-26	HMS Networks AB (publ)	SEK	SE0009997018	Sell	-27504,00	378,1255	10 399 963,75
2025-08-29	PFISTERER HOLDING SE	EUR	DE000PFSE212	Sell	-14293,00	64,95	928 330,35
2026-01-26	JUMBO SA	EUR	GRS282183003	Sell	-30500,00	25,906	790 133,00
2026-01-26	TAG IMMOBILIEN AG	EUR	DE0008303504	Sell	-54505,00	14,24	776 151,20
2025-05-15	THEON INTERNATIONAL PLC	EUR	CY0200751713	Sell	-28272,00	25,9645	734 068,34
2026-02-09	EVS BROADCAST EQUIPMENT S.A.	EUR	BE0003820371	Sell	-19446,00	36,4893	709 570,93
2025-04-02	SIDETRADE	EUR	FR0010202606	Sell	-2959,00	239,5068	708 700,62
2026-01-26	SOL SPA	EUR	IT0001206769	Sell	-14782,00	47,4813	701 868,58
2026-01-26	KONINKLIJKE BAM GROEP NV	EUR	NL0000337319	Sell	-78714,00	8,841	695 910,47
2026-01-27	TRIGANO SA	EUR	FR0005691656	Sell	-3883,00	174,322	676 892,33
2025-05-15	BRUNELLO CUCINELLI SPA	EUR	IT0004764699	Sell	-5927,00	108,5875	643 598,11
2025-08-29	IPSOS	EUR	FR0000073298	Sell	-17282,00	35,9947	622 060,41
2025-07-29	PVA TEPLA AG	EUR	DE0007461006	Sell	-27951,00	21,8276	610 103,25

INSTRUMENTS DETENUS EN PORTEFEUILLE EMIS PAR ERASMUS GESTION

Au 31/03/2026, Erasmus Small Cap Europe ne détient aucun fonds géré par Erasmus Gestion.

TAXONOMIE / SFDR

Le fonds promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR ») tels que définis dans sa politique ESG.

L'application de la stratégie d'analyse extra-financière permet au gérant de prendre en compte les risques en matière de durabilité dans leurs globalités pour l'ensemble des investissements réalisés. En effet, l'analyse environnementale et sociale se concentre sur la réponse de l'émetteur à des risques en matière de durabilité clairement identifiés et à sa faculté d'en limiter les conséquences, permettant ainsi d'évaluer les incidences négatives sur la valeur de l'investissement.

Le pourcentage d'alignement du fonds aux critères liés aux deux objectifs climatiques (Atténuation du changement climatique et Adaptation au changement climatique) du Règlement (UE) 2020/852 sur l'identification des activités économiques considérées comme durable sur le plan environnemental (dit « Taxonomie ») est de 0% des investissements. Cet objectif est amené à être revu dans le cadre d'une transition progressive du fonds vers un alignement des investissements aux objectifs environnementaux dudit règlement.

COMPTE-RENDU SUR LA PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE

Le fonds promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »).

Au 31/03/2026, en respect des critères de notation de la SGP, la note globale du portefeuille est de 7 sur une échelle allant de 0 à 10. La note de son univers est de 6,6. La note du portefeuille était de 7,0 à fin mars 2025. Au cours de cette partie de l'exercice, la note moyenne ESG du portefeuille est restée durablement supérieure à celle de son univers d'investissement.

COMPTE-RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMEDIATION

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site internet www.erasmusgestion.com dans la rubrique Informations règlementaires

POLITIQUE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES INTERMEDIAIRES FINANCIERS

La Politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers est disponible sur le site internet www.erasmusgestion.com dans la rubrique Informations règlementaires.

POLITIQUE DE REMUNERATION

Conformément aux dispositions de la directive 2014/91/UE du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 concernant les gestionnaires de fonds en valeurs mobilières (ci-après désignée la « directive UCITS V »), ERASMUS GESTION s'engage à établir, mettre en œuvre et maintenir des politiques, procédures et pratiques de rémunération compatibles avec une gestion saine et efficace des risques encourus par la Société. Depuis la création d'ERASMUS GESTION, la politique de rémunération est définie par la Direction Générale conformément à la stratégie économique, aux objectifs et aux valeurs de la Société.

Elle promeut une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement et les documents constitutifs des OPCVM ou FIA que la Société de Gestion gère. Elle est notamment déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts, et pour prévenir les prises de risques inconsidérées et/ou incompatibles avec l'intérêt des clients de la Société. Plus particulièrement, la politique de rémunération vise à assurer une cohérence entre les comportements des professionnels qu'elle emploie et les objectifs à long terme de la société et notamment, à les dissuader de prendre des risques jugés excessifs et inacceptables par l'entreprise.

Cette politique vise également à interdire tout mode de rémunération susceptible de créer des risques excessifs pour la société de gestion. ERASMUS GESTION a intégré, dans sa politique de rémunération, les guidelines émises par l'ESMA dans son document « Guidelines on sound remuneration policies under the UCITS Directive and AIFMD 2016/411 » du 31 mars 2016. Le dispositif s'applique à tous les collaborateurs de la Société de Gestion ; sachant que la société a identifié les fonctions suivantes en tant que « Personnel identifié » au sens de la Directive, à savoir : ses dirigeants, ses gérants, ses commerciaux, son RCCI, son Secrétaire Général. La ventilation des rémunérations sur l'exercice 2025 est de 643k€ au titre des rémunérations fixes et 66k€ au titre des rémunérations variables ; ces montants concernent 15 bénéficiaires.

La Politique de rémunération est disponible sur le site internet www.erasmusgestion.com dans la rubrique Informations règlementaires.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : Erasmus Small Cap Euro
Identifiant d'entité juridique : 969500J8ZYF7XG1HOU49

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-t-il un objectif d'investissement durable ?

☐ Oui	☒ Non
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ___%	☐ Il promouvait des caractéristiques **environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de ___% d'investissements durables
☐ dans des activités qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
	☐ ayant un objectif social
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ___%	☒ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé pas d'investissements durables**

Par investissement durable, on entend uninvestissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste**d'activités économiques durablessur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Ce produit promouvait des caractéristiques environnementales adaptées aux particularités de chaque secteur investi. En fonction de l'industrie, plusieurs enjeux climatiques ont été analysés pour chaque investissement parmi : les émissions carbone, l'empreinte carbone de la production, la vulnérabilité au changement climatique, le financement de l'impact environnemental, le stress hydrique, la biodiversité, l'approvisionnement en matière première et la gestion des déchets toxiques.
De plus, ce produit a exclu de ses investissements les sociétés dont les revenus issus de la production de charbon représentent plus de 5% du chiffre d'affaires.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Nous avons collecté les données relatives à plusieurs dizaines d'indicateurs afin d'évaluer la durabilité des entreprises. Nous avons fait le choix de publier cinq indicateurs annuellement. Ceux-ci sont calculés pour chaque émetteur, agrégés pour le fonds de manière équipondérée et comparés au taux moyen de l'univers d'investissement.
Nous nous sommes engagés, pour le fonds Erasmus Small Cap Euro, à obtenir de meilleurs résultats sur l'indicateur environnemental (intensité carbone) et l'indicateur de droits humains (conventions collectives).

Indicateur environnemental :
Intensité carbone : indicateur clef dans la lutte contre le réchauffement climatique, l'intensité carbone informe sur les émissions de CO2 rapportées au chiffre d'affaires de l'entreprise. Sont prises en compte les émissions directes (dites « scope 1 ») et les émissions indirectes liées à la consommation d'énergie (« scope 2 »).
L'intensité carbone du fonds Erasmus Small Cap Euro sur la période était de 36 (en *Tonnes équivalent CO2 / millions d'euros de chiffre d'affaires*).

Indicateurs sociaux :
Place des femmes au conseil d'administration : Cet indicateur permet d'évaluer l'égalité homme-femme dans l'entreprise. Le taux d'administratrices dans le conseil d'administration était en moyenne 37% pour le fonds Erasmus Small Cap Euro (*Nombre d'administratrice / nombre total d'administrateurs dans le CA*)
Taux d'attrition : Cet indicateur d'impact social mesure la vitesse de renouvellent des effectifs d'une entreprise. Le taux d'attrition pour le fonds Erasmus Small Cap Euro était en moyenne de 13% (*Nombre de départs et d'arrivées x ½ / nombre d'employé en début d'année*)

Indicateur de gouvernance :
Indépendance du conseil d'administration : Un taux élevé d'indépendance du Conseil d'Administration est révélateur de la qualité de la gouvernance d'une entreprise. Le code Afep-Medef, que nous suivons, précise que « par administrateur indépendant, il faut entendre, non pas administrateur non-exécutif c'est-à-dire n'exerçant pas de fonction de direction de la société ou de son groupe, mais dépourvu de lien d'intérêt particulier (actionnaire significatif, salarié, autres) avec ceux-ci. » Le taux d'indépendance du conseil d'administration pour le fonds Erasmus Small Cap Euro était en moyenne de 55% (*Nombre d'administrateur indépendants / Nombre total d'administrateurs dans le CA*)

Indicateur de droits humains :
Taux de société ayant signé des accords collectifs ou ayant adopté une convention collective : Le taux d'existence de conventions collectives pour le fonds Erasmus Small Cap Euro sur la période était de 79% (*Nombre d'entreprises ayant signé des accords ou ayant adopté une convention collective / nombre d'entreprise en portefeuille*)

…et par rapport aux périodes précédentes ?

Globalement les indicateurs environnementaux ou sociaux ont été améliorés par rapport à la période précédentes ou sont restés stables.

Indicateur environnemental :
Intensité carbone (stable) : L'intensité carbone du fonds Erasmus Small Cap Euro sur la période était de 36 contre 32 pour la période précédente.

Indicateurs sociaux :
Place des femmes au conseil d'administration (stable) : Le taux d'administratrices dans le conseil d'administration était en moyenne 37% contre 34 % pour la période précédente.
Taux d'attrition (en baisse) : Le taux d'attrition pour le fonds Erasmus Small Cap Euro était en moyenne de 13% contre 21% pour la période précédente.

Indicateur de gouvernance :
Indépendance du conseil d'administration (en baisse) : Le taux d'indépendance du conseil d'administration pour le fonds Erasmus Small Cap Euro était en moyenne de 55% contre 63% pour la période précédente.

Indicateur de droits humains :
Taux de société ayant signé des accords collectifs ou ayant adopté une convention collective (en baisse) : Le taux d'existence de conventions collectives pour le fonds Erasmus Small Cap Euro sur la période était de 79% contre 95% pour la période précédente.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Non applicable



Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives lesplus significatives des décisions d'investissement sur lesfacteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Non applicable

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Non applicable

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?
Description détaillée :

Non applicable

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Ce produit a pris en considération les principales incidences négatives sur le facteur de durabilité (PAI). Les PAI ont été collecté par un prestataire tiers indépendant et seront publiées dans le rapport sur les principales incidences négatives. Il s'agissait dans un premier temps, pour la période, de garantir la transparence des investissements. Les indicateurs PAI du tableau 1 de l'annexe 1 des RTS du règlement SFDR ont été pris en considération dans l'ensemble. En cas de besoin, Erasmus Gestion a eu recours à des proxies ou analyses qualitatives pour remplacer certains indicateurs PAI, en s'assurant que les proxies/analyses portent sur la même thématique que l'indicateur remplacé et que leur utilisation soit systématique (tous les émetteurs des titres en portefeuille).

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

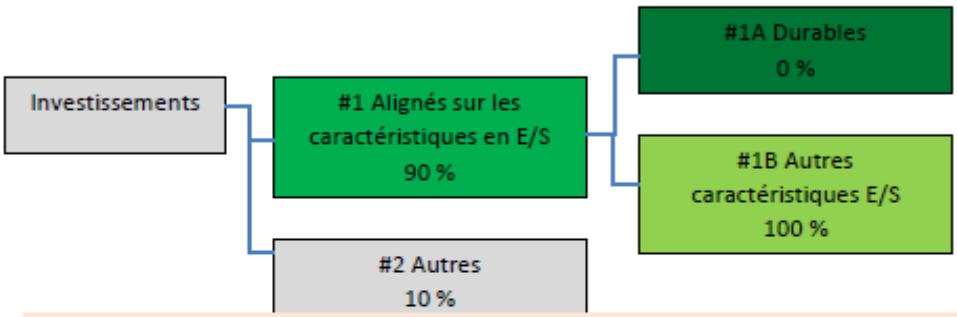
La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période, à savoir :

Investissements les plus important	Secteur	% actifs*	Pays
Elmos Semiconductor SE	Technology	4%	Allemagne
Einhell Germany	Consumer discretionnary	3%	Allemagne
Metrovacesa SA	Real Estate	3%	Espagne
Cembre SPA	Industrial	3%	Italie
FACC AG	Industrials	3%	Autriche
SOL SPA	Materials	3%	Italie

**Le pourcentage affiché correspond au poids de l'investissement par rapport à l'actif net du fonds au moment au cours de l'exercice où celui-ci était le plus important.*

Quelle était la proportion d'investissement liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



*La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.*

*La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.*

*La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :*

*- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux ;*

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

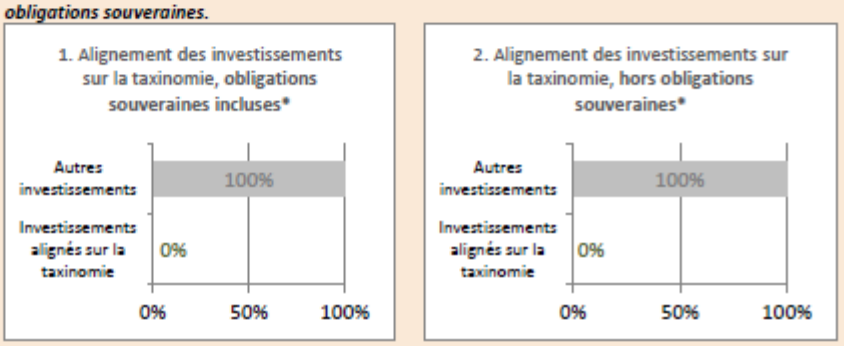
La stratégie d'investissement ne prévoit pas de biais sectoriel et se laisse la possibilité d'investir dans tous secteurs. Les secteurs économiques qui ont été prépondérants sur la période sont : la technologie, l'industrie, la consommation discrétionnaire, les télécommunication, les matériaux.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part desrevenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ; des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple,
- **Des dépenses d'exploitation** (Ope) pour refléter les activités opérationnelles vertesdes sociétés bénéficiaires des investissements.

Dans quelle mesure minimale les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



**** Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.***

Quelle était la part d'investissements dans des activités transitoires et ***habilitantes ?***

Ce produit ne s'est pas fixé d'objectif d'investissement dans des activités transitoires ou habilitantes.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable

Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Non applicable

Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Non applicable

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et existait-t-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les investissement inclus dans la catégorie « Autres » sont les investissements qui n'ont pas fait l'objet d'un suivi des indicateurs de durabilité environnementaux et sociaux. Ils sont restés durablement strictement inférieure à 10% sur la période.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le produit a fait l'objet de contrôles quotidiens ainsi que d'un audit annuel permettant de s'assurer du respect des caractéristiques environnementales et sociales au cours de la période.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Aucun indice spécifique a été désigné comme indice de référence pour déterminer si ce produit financier est aligné sur les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promouvait.

Bilan actif (Devise: EUR)

	Exercice 31/03/2026	Exercice 31/03/2025
Immobilisations corporelles nettes	**-**	**-**
Titres financiers	**-**	**-**
Actions et valeurs assimilées (A) (*)	**66,747,307.38**	**63,178,997.87**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	66,747,307.38	63,178,997.87
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) (*)	**-**	**-**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) (*)	**-**	**-**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	**-**	**-**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**-**	**1,167,628.44**
OPCVM	-	1,167,628.44
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-	-
Dépôts (F)	**-**	**-**
Instruments financiers à terme (G)	**-**	**-**
Opérations temporaires sur titres (H)	**-**	**-**
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	**-**	**-**
Autres actifs éligibles (J)	**-**	**-**
Sous Total actifs éligibles I= (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**66,747,307.38**	**64,346,626.31**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**41,161.27**	**21,309.37**
Comptes financiers	**557,006.93**	**2,281,546.83**
Sous-Total actifs autres que les actifs éligibles II (*)	**598,168.20**	**2,302,856.20**
TOTAL ACTIF I+II	**67,345,475.58**	**66,649,482.51**

(*) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif (Devise: EUR)

	Exercice 31/03/2026	Exercice 31/03/2025
Capitaux propres :	**-**	**-**
Capital	61,152,199.52	72,897,653.64
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	6,056,206.58	-7,061,721.81
Capitaux propres I :	67,208,406.10	65,835,931.83
Passifs de financement II	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**67,208,406.10**	**65,835,931.83**
Passifs éligibles :	**-**	**-**
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	-	-
Emprunts (C)	-	-
Autres passifs éligibles (D)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A+B+C+D	**-**	**-**
Autres passifs :	**-**	**-**
Dettes et comptes d'ajustement passifs	137,069.48	813,550.68
Concours bancaires	-	-
Sous-total autres passifs IV	**137,069.48**	**813,550.68**
TOTAL PASSIFS : I+II+III+IV	**67,345,475.58**	**66,649,482.51**

Compte de résultat (Devise: EUR)

	Exercice 31/03/2026	Exercice 31/03/2025
Revenus financiers nets	**-**	**-**
Produits sur opérations financières	**-**	**-**
Produits sur actions	1,402,013.78	1,301,795.93
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur des parts d'OPC	-	-
Produits sur Instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	53,593.16	129,229.60
Sous-total Produits sur opérations financières	**1,455,606.94**	**1,431,025.53**
Charges sur opérations financières	**-**	**-**
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur Instruments financiers à terme	-	-
Charges sur Opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-8,879.60	-1,312.76
Sous-total charges sur opérations financières	**-8,879.60**	**-1,312.76**
Total Revenus financiers nets (A)	**1,446,727.34**	**1,429,712.77**
Autres produits :	**-**	**-**
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres Charges :	**-**	**-**
Frais de gestion de la société de gestion	-1,625,640.28	-1,790,797.82
Frais d'audit, d'études des Fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous total Autres produits et Autres charges (B)	**-1,625,640.28**	**-1,790,797.82**
Sous total revenus nets avant compte de régularisation (C)= A + B	**-178,912.94**	**-361,085.05**

ERASMUS SMALL CAP EUROPE

Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**-6,867.33**	**90,209.54**
Sous-total Revenus nets I = C + D	**-185,780.27**	**-270,875.51**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	**-**	**-**
Plus et moins-values réalisées	6,349,170.95	-1,515,575.17
Frais de transactions externes et frais de cession	-106,237.78	-143,520.24
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	**6,242,933.17**	**-1,659,095.41**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	**-160,237.54**	**367,048.94**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E+F	**6,082,695.63**	**-1,292,046.47**
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	**-**	**-**
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	204,515.59	-5,803,867.26
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	**204,515.59**	**-5,803,867.26**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	**-45,224.37**	**305,067.43**
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	**159,291.22**	**-5,498,799.83**
Acomptes :	**-**	**-**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values latentes nettes versés au titre de l'exercice L	-	-
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = J+K+L	**-**	**-**
Impôt sur le résultat V	**-**	**-**
Résultat net I + II + III + IV + V	**6,056,206.58**	**-7,061,721.81**

ERASMUS SMALL CAP EUROPE

STRATEGIE ET PROFIL DE GESTION

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de ERASMUS SMALL CAP EUROPE est d'obtenir une performance annualisée nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence MSCI Europe ex UK Small Cap Daily Net Total Return EUR (dividendes réinvestis), sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans.

ERASMUS SMALL CAP EUROPE est un fonds dynamique recherchant la performance à long terme à travers son exposition sur les marchés des actions Européens (hors Royaume-Uni) de petites capitalisations boursières (entre 1 00M et 3 Mrds d'euro de capitalisation boursière).

Cet objectif est associé à une démarche de nature extra-financière, intégrant la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). L'objectif extra-financier est de contribuer à faire progresser les entreprises sur les enjeux ESG en engageant avec elles un dialogue régulier et en partageant avec elles des axes d'amélioration suivi dans le temps.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques.

Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe I (Devise: EUR)

	31/03/2022	31/03/2023	28/03/2024	31/03/2025	31/03/2026
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	2,889.17	2,758.98	2,861.17	2,601.54	**2,878.51**
Actif net (en k EUR)	36,931.56	29,203.69	21,656.13	20,739.20	**21,108.25**
Nombre de titres					
Parts C	12,782.731	10,584.931	7,568.970	7,971.871	**7,333.034**

Date de mise en paiement	31/03/2022	31/03/2023	28/03/2024	31/03/2025	31/03/2026
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	**-**
Distribution unitaire sur revenus nets (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	**-**
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	**-**
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Parts C	355.41	-42.87	29.20	-50.93	**259.83**
Capitalisation unitaire sur revenus					
Parts C	-18.26	4.95	18.83	7.94	**12.00**

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Catégorie de classe R (Devise: EUR)

	31/03/2022	31/03/2023	28/03/2024	31/03/2025	31/03/2026
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	264.84	249.89	256.07	230.03	**251.49**
Actif net (en k EUR)	53,815.19	49,327.14	45,811.47	35,261.30	**35,877.12**
Nombre de titres					
Parts C	203,197.564	197,394.959	178,900.456	153,285.606	**142,657.806**

Date de mise en paiement	31/03/2022	31/03/2023	28/03/2024	31/03/2025	31/03/2026
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	**-**
Distribution unitaire sur revenus nets (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	**-**
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	**-**
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Parts C	32.83	-3.89	2.54	-4.52	**22.80**
Capitalisation unitaire sur revenus					
Parts C	-5.20	-2.40	-1.16	-2.24	**-2.07**

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Catégorie de classe E (Devise: EUR)

	31/03/2022	31/03/2023	28/03/2024	31/03/2025	31/03/2026
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	1,085.83	1,034.83	1,071.03	971.88	**1,073.20**
Actif net (en k EUR)	15,764.52	13,715.11	10,064.76	9,835.43	**10,223.04**
Nombre de titres					
Parts C	14,518.344	13,253.438	9,397.249	10,119.974	**9,525.714**

Date de mise en paiement	31/03/2022	31/03/2023	28/03/2024	31/03/2025	31/03/2026
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	**-**
Distribution unitaire sur revenus nets (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	**-**
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	**-**
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Parts C	133.78	-16.08	10.88	-19.04	**96.95**
Capitalisation unitaire sur revenus					
Parts C	-9.35	-0.10	5.07	0.90	**2.26**

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est l'Euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Synthèse de l'offre de gestion

Parts	Caractéristiques						
	Code ISIN	Affectation des sommes distribuables	Devise de libellé	Valeur liquidative d'origine	Souscripteurs concernés	Montant minimum de la première souscription	Montant minimum des souscriptions ultérieures
R	FR0011640887	Résultat net : Capitalisation Plus-values nettes réalisées : Capitalisation	EUR	100 €	Tous souscripteurs	Une part	Un millième de part
I	FR0011640895	Résultat net : Capitalisation Plus-values nettes réalisées : Capitalisation	EUR	1 000 €	Tous souscripteurs et plus particulièrement investisseurs institutionnels et grands investisseurs particuliers	150 000€ (*)	Un millième de part
E	FR0013188364	Résultat net : Capitalisation Plus-values nettes réalisées : Capitalisation	EUR	599.51€	Tous souscripteurs	Une part	Un millième de part

(*) Le montant minimum de souscription initial ne s'applique pas à ERASMUS GESTION.

- Chaque part R peut être divisée en millième
- Chaque part I peut être divisée en millième
- Chaque part E peut être divisée en millième

Règles d'évaluation des actifs

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

Valeurs mobilières

Les titres cotés : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)
Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres :
- Les pensions livrées d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : individualisation de la créance sur la base du prix du contrat. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.
- Les pensions long terme : Elles sont enregistrées et évaluées à leur nominal, même si elles ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans valeur planchée. L'impact est proportionnel à la durée résiduelle de la pension et l'écart constaté entre la marge contractuelle et la marge de marché pour une date de maturité identique.
- Les mises en pensions d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : valeur boursière. La dette valorisée sur la base de la valeur contractuelle est inscrite au passif du bilan. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.

Instruments financiers à terme et conditionnels

Futures : cours de compensation jour.
L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

Options : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.
Options OTC : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.
L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Change à terme : réévaluation des devises en engagement au cours du jour en prenant en compte le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

Dépôts à terme : ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans pouvoir être négatifs. Les dépôts à terme sont alors au minimum évalués à leur valeur nominale.

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtages, impôts de bourse, etc.)

Les frais de fonctionnement et autres services correspondent aux :

- Frais de référencement des OPC et publications des valeurs liquidatives pour l'information des investisseurs ;
- Frais des plateformes de distribution ;
- Frais de constitution et de diffusion des DICI/DIC/prospectus et reportings règlementaires ;
- Frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs ;
- Frais des données utilisées pour rediffusion à des tiers ;

- Frais d'audit et de promotion des labels ;
- Frais de commissariat aux comptes ;
- Frais liés au dépositaire ;
- Frais liés aux teneurs de compte ;
- Frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable ;
- Frais de mise en œuvre des reportings réglementaires au régulateur spécifiques à l'OPC - Cotisations Associations professionnelles obligatoires ;
- Frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- une part du revenu des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres,
- des frais indirects de gestion, liés aux souscriptions dans les OPCVM qui composent l'actif de l'OPCVM,
- des commissions sur surperformance qui rémunèrent la société lorsque l'OPCVM a dépassé ses objectifs.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au FCP, se reporter au Document d'Information Clé

	Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux maximum
1	Frais de gestion financière	Actif net	Part R : 2.40 % TTC max
			Part I : 1.20 % TTC max
			Part E : 1,40 % TTC max
2	Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	0,40 % TTC *
3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif
4	Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction, sur la base du montant brut de la transaction	Néant
5	Commission de surperformance	Actif net	20% de la surperformance du FCP par rapport à son indice de référence (MSCI Europe ex UK Small Cap Daily Net Total Return EUR , dividendes réinvestis), si la performance du FCP est positive

* Ce taux peut être prélevé quand bien même les frais réels sont inférieurs. Tout dépassement de ce taux est pris en charge par la société de gestion.

Frais de recherche

Néant

Commission de surperformance

La commission de surperformance correspond à des frais variables, et est contingente à la réalisation par le fonds d'une performance positive sur l'exercice et d'une performance supérieure à celle de son indice de référence sur la période d'observation.

Si une provision est constatée au terme de la période d'observation, elle est cristallisée, c'est-à-dire définitivement acquise et devient payable à la société de gestion.

Méthode de calcul

Le calcul du montant de la commission de surperformance est basé sur la comparaison entre la performance du fonds et celle d'un OPC fictif réalisant la performance de son indicateur de référence et enregistrant le même schéma de souscription et de rachats que le fonds réel.

La surperformance générée par le fonds à une date donnée s'entend comme étant la différence positive entre l'actif net du fonds et l'actif de l'OPC fictif à la même date. Si cette différence est négative, ce montant constitue une sous-performance qu'il conviendra de rattraper au cours des années suivantes avant de pouvoir provisionner à nouveau au titre de la commission de surperformance.

Rattrapage des sous-performances et période de référence

La période de référence est fixée à 5 ans. Cela signifie qu'au-delà de 5 années consécutives sans cristallisation, les sous-performances non compensées antérieures à cinq ans ne seront plus prises en compte dans le calcul de la commission de surperformance.

Période d'observation

La première période d'observation commencera à la création du fonds sur une durée qui ne sera pas inférieure à douze mois.

A l'issue de chaque exercice, l'un des trois cas suivants peut se présenter :

- Le fonds est en sous-performance sur la période d'observation. Dans ce cas, aucune commission n'est prélevée, et la période d'observation est prolongé d'un an, jusqu'à un maximum de 5 ans (période de référence).
- Le fonds est en surperformance sur la période d'observation mais en performance absolue négative sur l'exercice. Dans ce cas, aucune commission n'est prélevée, le calcul est réinitialisé, et une nouvelle période d'observation de douze mois démarre.
- Le fonds est en surperformance sur la période d'observation. Dans ce cas, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées (cristallisation), le calcul est réinitialisé, et une nouvelle période d'observation de douze mois démarre.

Provisionnement

A chaque établissement de la valeur liquidative (VL), la commission de surperformance fait l'objet d'une provision (de 20% de la surperformance) dès lors que la performance du fonds est supérieure à celle de l'OPC fictif sur la période d'observation et positive sur l'exercice, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante en cas de sous-performance. En cas de rachat en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre d'actions rachetées, sera définitivement acquise et prélevée par la société de gestion.

Cristallisation

La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle la commission de surperformance provisionnée le cas échéant doit être payée à la société de gestion, est de douze mois. La première période de cristallisation se terminera le dernier jour de l'exercice se terminant le 31 mars 2025.

Rétrocession de frais de gestion

Néant

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :
1° Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus ;
2° Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables

Affectation des revenus nets

Part R : Capitalisation
Part I : Capitalisation
Part E : Capitalisation

Affectation des plus-values nettes réalisées

Part R : Capitalisation
Part I : Capitalisation
Part E : Capitalisation

Changements affectant le fonds

Néant.

Evolution des capitaux propres

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice	Exercice 31/03/2026	Exercice 31/03/2025
Capitaux propres début d'exercice	**65,835,931.83**	**77,532,365.86**
Flux de l'exercice :		
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.) [1]	13,375,449.14	24,143,147.98
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-18,271,510.69	-28,015,534.29
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-178,912.94	-361,085.05
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	6,242,933.17	-1,659,095.41
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	204,515.59	-5,803,867.26
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes [2]	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes [2]	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres de fin d'exercice (= Actif net)	**67,208,406.10**	**65,835,931.83**

[1] Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.
[2] Rubrique Spécifique aux MMF.

Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

	Exercice 31/03/2026
Emissions et rachats pendant l'exercice comptable	**Nombre de titres**
Catégorie de classe I (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	1,330.008
Nombre de titres rachetés	1,968.845
Catégorie de classe R (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	28,586.668
Nombre de titres rachetés	39,214.468
Catégorie de classe E (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	1,678.057
Nombre de titres rachetés	2,272.317
Commissions de souscription et/ou de rachat	**Montant (EUR)**
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-
Commissions de souscription perçues et rétrocédées	-
Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
FR0011640887	R	Revenus nets : Capitalisation Plus ou moins-values réalisées : Capitalisation	EUR	35,877,116.95	142,657.806	251.49
FR0011640895	I	Revenus nets : Capitalisation Plus ou moins-values réalisées : Capitalisation	EUR	21,108,251.01	7,333.034	2,878.51
FR0013188364	E	Revenus nets : Capitalisation Plus ou moins-values réalisées : Capitalisation	EUR	10,223,038.14	9,525.714	1,073.20

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		FR	DE	IT	SE	NL
Actif						
Actions et valeurs assimilées	66,747.31	20,646.97	15,072.99	8,340.41	3,931.42	3,406.00
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-					
Options	-					
Swaps	-					
Autres instruments financiers	-					
TOTAL	**66,747.31**					

Exposition sur le marché des obligations convertibles

Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de delta	
	+/-	< 1 an	1 an < X < 5 ans	> 5 ans	<0,6	0,6 < X < 1
TOTAL	-	-	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition +/-	Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autres
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	557.01	-	-	-	557.01
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures		-	-	-	-
Options		-	-	-	-
Swaps		-	-	-	-
Autres instruments financiers		-	-	-	-
TOTAL		**-**	**-**	**-**	**557.01**

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	[0 - 3 mois]	]3 mois - 1 an]	]1 - 3 ans]	]3 - 5 ans]	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	557.01	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	-	-	-	-	-
TOTAL	**557.01**	**-**	**-**	**-**	**-**

Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers	SEK	NOK	CHF	PLN
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	3,931.42	1,614.30	1,062.87	1,017.16
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-
Autres instruments financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	-	0.47	0.38	14.21
Passif				
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-
Hors-bilan				
Devises à recevoir	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-
Futures	-	-	-	-
Options	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-
TOTAL	**3,931.42**	**1,614.77**	**1,063.24**	**1,031.37**

Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Autres actifs éligibles : Loans	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors Bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	**-**	**-**	**-**

Si l'OPC détient les instruments listés ci-dessus, les méthodologies retenues pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillées dans le paragraphe «Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe» qui suit celui consacré aux Règles et méthodes comptables.

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
OPERATIONS FIGURANT A L'ACTIF DU BILAN		
Dépôts	-	
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	
Créances représentatives de Titres Prêtés		
Titres financiers empruntés	-	
Titres reçus en garantie	-	
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces	-	
Dépôt de garantie espèces versée	-	
OPERATIONS FIGURANT AU PASSIF DU BILAN		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		-
Dépôt de garantie espèces reçue		-

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
TOTAL						-

L'OPC n'est pas concerné car il ne détient pas plus de 10% de son actif net en parts d'autres OPC.

Créances et dettes : ventilation par nature

	Exercice 31/03/2026
Ventilation par nature des créances	-
Avoir fiscal à récupérer	-
Déposit EUR	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Autres débiteurs divers	-
Coupons à recevoir	41,161.27
TOTAL DES CREANCES	**41,161.27**
Ventilation par nature des dettes	-
Déposit EUR	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Provision charges d'emprunts	-
Frais et charges non encore payés	137,069.48
Autres créditeurs divers	-
Provision pour risque des liquidités de marché	-
TOTAL DES DETTES	**137,069.48**

Frais de gestion, autres frais et charges

Frais de gestion	Montant (EUR)	% de l'actif net moyen
Catégorie de classe I (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	381,922.62	1.60
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe R (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	1,051,665.02	2.80
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe E (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	192,052.64	1.80
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)	-	

(*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	Exercice 31/03/2026
Garanties reçues	-
dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	
Garanties données	-
dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
Total	**-**

Autres informations

	Exercice 31/03/2026
Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPC	-
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Catégorie de classe I (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 31/03/2026	Exercice 31/03/2025
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Revenus nets	87,999.03	63,349.77
Sommes distribuables au titre du revenu net	**87,999.03**	**63,349.77**
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	87,999.03	63,349.77
Total	**87,999.03**	**63,349.77**
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/03/2026	Exercice 31/03/2025
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	1,905,381.38	-406,064.74
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values	**1,905,381.38**	**-406,064.74**
Affectation		
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	1,905,381.38	-406,064.74
Total	**1,905,381.38**	**-406,064.74**
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Catégorie de classe R (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 31/03/2026	Exercice 31/03/2025
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Revenus nets	-295,372.31	-343,405.24
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-295,372.31**	**-343,405.24**
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-295,372.31	-343,405.24
Total	**-295,372.31**	**-343,405.24**
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/03/2026	Exercice 31/03/2025
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	3,253,787.38	-693,274.23
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values	**3,253,787.38**	**-693,274.23**
Affectation		
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	3,253,787.38	-693,274.23
Total	**3,253,787.38**	**-693,274.23**
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Catégorie de classe E (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 31/03/2026	Exercice 31/03/2025
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Revenus nets	21,593.01	9,179.96
Sommes distribuables au titre du revenu net	**21,593.01**	**9,179.96**
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	21,593.01	9,179.96
Total	**21,593.01**	**9,179.96**
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/03/2026	Exercice 31/03/2025
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	923,526.87	-192,707.50
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values	**923,526.87**	**-192,707.50**
Affectation		
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	923,526.87	-192,707.50
Total	**923,526.87**	**-192,707.50**
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Inventaire des instruments financiers au 31 Mars 2026

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Actions et valeurs assimilées				**66,747,307.38**	**99.31**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé				**66,747,307.38**	**99.31**
ASSYSTEM	32,571.00	40.10	EUR	1,306,097.10	1.94
Services divers					
BASIC-FIT NV	51,091.00	29.44	EUR	1,504,119.04	2.24
Services divers					
BILENDI	75,115.00	13.70	EUR	1,029,075.50	1.53
Publicité - Communication					
CADELER A/S	322,071.00	56.20	NOK	1,614,304.59	2.40
Distribution Energie					
CELLAVISION AB	77,175.00	153.60	SEK	1,083,256.88	1.61
Produits pharmaceutiques					
CEMBRE SPA	30,126.00	66.40	EUR	2,000,366.40	2.98
Electrique - Electronique					
CEWE STIFTUNG + CO KGAA	12,186.00	93.50	EUR	1,139,391.00	1.70
Distribution - Commerce					
DELTA PLUS GROUP	16,729.00	41.30	EUR	690,907.70	1.03
Valeurs industrielles diverses					
ECKERT & ZIEGLER SE	96,254.00	14.62	EUR	1,407,233.48	2.09
Produits pharmaceutiques					
EINHELL GERMANY AG-VORZUG	35,472.00	66.20	EUR	2,348,246.40	3.49
Machines et Véhicules					
EL.EN. SPA	79,605.00	12.29	EUR	978,345.45	1.46
Electrique - Electronique					
ELMOS SEMICONDUCTOR SE	20,773.00	143.80	EUR	2,987,157.40	4.44
Electrique - Electronique					
EQUASENS	29,175.00	40.10	EUR	1,169,917.50	1.74
Ordinateurs logiciels					
EVS BROADCAST EQUIPMENT S.A.	20,612.00	33.30	EUR	686,379.60	1.02
Electrique - Electronique					
FACC AG	149,214.00	12.96	EUR	1,933,813.44	2.88
Aéronautique					
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	4,132.00	203.20	EUR	839,622.40	1.25
Distribution Energie					
GOFORE OYJ	27,460.00	13.60	EUR	373,456.00	0.56
Bureau					
HAVAS NV	85,300.00	14.99	EUR	1,278,647.00	1.90
Publicité - Communication					
ICOP SPA	61,250.00	22.80	EUR	1,396,500.00	2.08
Construction et matériaux de construction					
ID LOGISTICS GROUP	3,570.00	318.50	EUR	1,137,045.00	1.69
Transports et matériel de transport					

Inventaire des instruments financiers au 31 Mars 2026

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
INFICON HOLDING AG-REG Machines et Véhicules	5,500.00	99.40	CHF	594,626.93	0.88
IVU TRAFFIC TECHNOLOGIES AG Ordinateurs logiciels	88,290.00	18.05	EUR	1,593,634.50	2.37
JOST WERKE SE Machines et Véhicules	22,224.00	49.90	EUR	1,108,977.60	1.65
JUMBO SA Distribution - Commerce	28,500.00	21.98	EUR	626,430.00	0.93
KONINKLIJKE BAM GROEP NV Construction et matériaux de construction	126,559.00	8.62	EUR	1,090,305.79	1.62
KONINKLIJKE HEIJMANS N.V Construction et matériaux de construction	10,595.00	76.60	EUR	811,577.00	1.21
KONTRON AG Bureau	68,603.00	18.87	EUR	1,294,538.61	1.93
LIME TECHNOLOGIES AB Ordinateurs logiciels	14,781.00	207.00	SEK	279,600.38	0.42
MEDINCELL SA Produits pharmaceutiques	40,781.00	22.54	EUR	919,203.74	1.37
METROVACESA SA Immobilier et logement	181,432.00	11.10	EUR	2,013,895.20	3.00
MIPS AB Services divers	36,191.00	229.80	SEK	760,001.08	1.13
MOURY CONSTRUCT S.A. Construction et matériaux de construction	1,279.00	700.00	EUR	895,300.00	1.33
NRJ GROUP Audiovisuel	214,369.00	6.86	EUR	1,470,571.34	2.19
PFISTERER HOLDING SE Machines et Véhicules	13,707.00	69.30	EUR	949,895.10	1.41
PLANISWARE SA Ordinateurs logiciels	17,000.00	14.38	EUR	244,460.00	0.36
POWERSOFT SPA Distribution - Commerce	46,750.00	17.00	EUR	794,750.00	1.18
PVA TEPLA AG Electrique - Electronique	40,267.00	29.44	EUR	1,185,460.48	1.76
R&S GROUP HOLDING AG Electrique - Electronique	21,000.00	20.50	CHF	468,240.16	0.70
RAYSEARCH LABORATORIES AB Produits pharmaceutiques	19,339.00	191.40	SEK	338,251.36	0.50
ROBERTET SA Produits Chimique	1,242.00	805.00	EUR	999,810.00	1.49
RUBIS Distribution Energie	41,114.00	34.46	EUR	1,416,788.44	2.11

Inventaire des instruments financiers au 31 Mars 2026

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
SESA SPA	16,558.00	79.15	EUR	1,310,565.70	1.95
Electrique - Electronique					
SHELLY GROUP SE	16,348.00	49.60	EUR	810,860.80	1.21
Distribution - Commerce					
SOL SPA	31,577.00	58.90	EUR	1,859,885.30	2.77
Produits Chimique					
STIF SA	11,229.00	41.40	EUR	464,880.60	0.69
Machines et Véhicules					
STO SE & CO. KGAA-PREF SHRS	6,719.00	108.40	EUR	728,339.60	1.08
Construction et matériaux de construction					
SWORD GROUP	49,874.00	30.95	EUR	1,543,600.30	2.30
Bureau					
SYNSAM GROUP AB	234,201.00	68.70	SEK	1,470,310.58	2.19
Distribution - Commerce					
TAG IMMOBILIEN AG	52,270.00	13.44	EUR	702,508.80	1.05
Immobilier et logement					
THERMADOR GROUPE	14,394.00	70.80	EUR	1,019,095.20	1.52
Distribution - Commerce					
TONIES SE - A	90,584.00	10.18	EUR	922,145.12	1.37
Distribution - Commerce					
TOYA SA	513,246.00	8.50	PLN	1,017,158.08	1.51
Machines et Véhicules					
TRIGANO SA	10,696.00	140.50	EUR	1,502,788.00	2.24
Services divers					
VAISALA OYJ- A SHS	33,452.00	44.15	EUR	1,476,905.80	2.20
Electrique - Electronique					
VIRBAC SA	4,200.00	354.50	EUR	1,488,900.00	2.22
Produits pharmaceutiques					
VOYAGEURS DU MONDE	13,391.00	135.50	EUR	1,814,480.50	2.70
Services divers					
VUSION	6,701.00	109.50	EUR	733,759.50	1.09
Distribution - Commerce					
WAVESTONE	24,421.00	45.90	EUR	1,120,923.91	1.67
Bureau					
Créances				**41,161.27**	**0.06**
Dettes				**-137,069.48**	**-0.20**
Autres comptes financiers				**557,006.93**	**0.83**
TOTAL ACTIF NET			**EUR**	**67,208,406.10**	**100.00**

Le secteur d'activité représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du provider Bloomberg.

Inventaire des opérations à terme de devises (Devise: EUR)

	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
Type d'opération	Actif	Passif	Devise	Montant	Devise	Montant
Change à terme						
Total	-	-		-		-

* Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation du fonds.

Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) (Devise: EUR)

Instruments financiers à terme - action

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				

Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) (Devise: EUR)

Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part (Devise: EUR)

Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Opération affectée à la classe de part	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
			Actif	Passif	
Futures					
Sous total			-	-	-
Options					
Sous total			-	-	-
Swaps					
Sous total			-	-	-
Autres instruments					
Sous total			-	-	-
Total			-	-	-

Synthèse de l'inventaire (Devise: EUR)

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)	66,747,307.38
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	598,168.20
Autres passifs (-)	137,069.48
Passifs de financement (-)	-
TOTAL	**67,208,406.10**